

Relevé des décisions du Conseil d'UFR réuni lundi 21 janvier

1) Approbation du PV du Conseil du 6 novembre 2018

26 voix *pour*

2) Votes sur les profils des postes d'enseignants-chercheurs mis au concours au printemps

- profil du poste de PR en 22^e section (Histoire des temps modernes) : 22 voix *pour* ; 5 abstentions

- profil du poste de MCF en 10^e section (Littérature comparée) : 23 voix *pour*, 4 abstentions

- profil du poste de PR en 70^e section (Pratiques et innovations pédagogiques) : 23 voix *pour*, 5 abstentions

(NB : le poste de MCF en 19^e section également mis au concours a été pourvu par mutation interne, le candidat élu est Vassili Rivron, MCF à l'IUT InfoCom)

3) Approbation de la composition des conseils de perfectionnement pour l'ensemble des mentions de licences et masters de l'UFR

28 voix *pour*

4) Vote sur le projet de convention entre notre université et celle de Mascareignes (île Maurice)

28 voix *pour*

5) Vote sur les demandes de modifications des maquettes et MCC, sur la réduction du volume horaire de la nouvelle L3 de Sciences du langage et sur la suspension du parcours « Histoire antique » du master Histoire au CEMU à la prochaine rentrée

22 voix *pour*, 6 abstentions

6) Votes relatifs aux demandes du Département d'Etudes anciennes

- demande que la licence Humanités soit dorénavant rattachée à ce département : 28 voix *pour*

- demande que ce département change de nom et devienne le département d'Humanités classiques et numériques : 28 voix *pour*